MAIRIE DU FLEIX
24130

REGLEMENT INTERIEUR

SALLE DES FETES

La salle ne peut contenir plus de **250 personnes dont 240 assises.**
Si ce chiffre est dépassé, la municipalité se dégage de toutes responsabilités.

Les issues de secours doivent être largement dégagées.
Le stationnement des véhicules sur le parvis de la salle est rigoureusement interdit.
L'accès des affaires encombrantes peut se faire par l'espace traiteur, à l'arrière, ou par une porte du côté.

A proximité de la salle se trouve une cabine téléphonique que vous pouvez utiliser en cas d'urgence.
Quelques numéros utiles : **Pompiers : 18 Gendarmerie : 17 SAMU : 15**

- Le matériel utilisé est le suivant :
  - 40 tables grises
  - 240 chaises grises
  - 2 tables bois orange
  - 3 frigos
  - 4 balais
  - 2 balais serpillères avec seaux

- Ce matériel ne doit en aucun cas être utilisé à l'extérieur de la salle.
- Il ne faut pas laisser de tables ou de chaises dans le hall d'entrée (même sur chariot)
- Le hall d'entrée est réservé au vestiaire
- Il faut faire respecter l'interdiction de fumer
- L'accès de la salle est interdit aux animaux (chiens chats etc…)
- Un état des lieux sera fait à la remise des clés.

Les clés seront remises ***le samedi matin sur place.***

Le demandeur s'engage à ce que la salle soit remise dans le plus grand état de propreté uniquement balayage (ne pas laver le plancher).
Le matériel, les toilettes, le hall d'entrée, le bar, l'espace traiteur doivent être balayés et lavés.
ATTENTION : pour tout manquement au nettoyage prévu, une société de nettoyage sera sollicitée, la facture sera adressée au locataire de la salle.

Elle sera laissée dans la même disposition qu'elle se trouvait (sauf avis contraire).

Le demandeur prend la responsabilité des dégradations qui pourraient subvenir à la salle et au matériel et s'engage à en supporter les frais.

Le chèque de caution ne sera rendu qu'après avoir fait l'état des lieux. La remise des clés doit impérativement se faire à la mairie le ***lundi matin à 9h00 précises.***

(Lu et Approuvé)
Signature